



**DOSSIER DE PARTICIPATION à l'APPEL d'OFFRES
HI/2014/AO/TRAVAUX**

Date de publication : 23 décembre 2014

Date limite de réception des candidatures et des offres: 19 janvier 2015 à 24h00

Date d'adjudication du marché : minimum endéans une semaine ouvrable

Identification de l'acheteur : Maitre d'œuvre – Handicap International asbl

Représentant Légal :

Vincent Slÿpen

Adresse : rue de Spa 67 à 1000 Bruxelles

Tel /fax : +32 (0)2 233 01 01/ +32 (0)2 280 60 30

Email : vincent.slypen@handicap.be

Personne responsable du marché :

Contact général:

Saverio Fresi

Adresse : rue de Spa 67 à 1000 Bruxelles

Tel /fax : +32 (0)2 233 01 55/ +32 (0)2 280 60 30

Email : saverio.fresi@handicap.be

Web site : www.handicapinternational.be

Assistance à la Maitrise d'ouvrage : L.O.G.

Contact technique et visites:

Sabine Van Der Bracht

Adresse : rue du Charroi 21-23

Tel /fax : 02 340 29 79 - 02 503 34 16

Email : Sabine.VanderBracht@log.be

Web site : www.log.be

Fondée le 19 juillet 1982 et reconnue d'utilité publique, Handicap International, association sans but lucratif, est spécialisée dans le domaine du handicap. Son action s'inscrit dans les cadres de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, dans les différentes phases urgence – réhabilitation - développement.

L.O.G a une très bonne connaissance du bâtiment concerné, pour avoir toujours géré les aménagements et déménagements de propriétaire et occupant précédent, le groupe GDF SUEZ. Dans le cadre des travaux à effectuer, L.O.G se charge d'assister Handicap International pour la définition du cahier des charges ; d'analyser les offres des soumissionnaires, de procéder aux visites et veillera par la suite au suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux.

Description du marché : travaux d'aménagements et d'adaptation – immeuble de bureaux

Handicap International occupe actuellement des bureaux sis rue de Spa, 67 à 1000 Bruxelles situés sur 3 sites différents et déménage à rue de l'Arbre Bénit 44-48 , au 4eme étage d'un bâtiment situé à 1050 Bruxelles. Ce bâtiment est la propriété et sera en grande partie occupé par Médecins sans Frontières. Suivant le plan de micro-implantation validé par Handicap International, les travaux concernent essentiellement :

Lieu d'exécution : rue de l'Arbre Bénit 44 – 48 – 1050 Bruxelles – 4eme étage.

- L'adaptation du cloisonnement ;
- La construction de 3 sanitaires supplémentaires.
- LA construction d'une toilette pour PMR – personne à mobilité réduite.
- Le déplacement/adaptation/construction (selon proposition) de 2 cuisines
- Le revêtement de sol et déplacement de chapelles de sol

Date de début des Travaux : 15 février 2015

Date de fin maximum des travaux : fin mars 2015

Date du déménagement : début avril 2015

Procédure de participation

Le dossier d'appel d'offres est constitué des documents suivants :

- Le présent dossier de participation.
- Un formulaire de candidature.
- Les conditions générales d'achat.
- Le descriptif quantitatif technique des travaux.
- Les micros implantations prévues.
- La micro implantation 'ASBUILT' dans l'état et le cloisonnement actuel.

Remise des candidatures et des offres

Conditions d'envoi ou de dépôt des plis

Les candidats transmettrons leur candidature et offre à :

Handicap International
Services Généraux
Rue de Spa 67
B - 1000 Bruxelles

Modalités d'envoi : le pli sera soit remis sur place à l'accueil, contre récépissé, ou, soit envoyé par la poste par pli recommandée avec avis de réception postale de façon à parvenir à destination avant la date et heure limites indiquées sur la page de garde du présent document. Aprè ce délai, les offres ne pourront plus être examinées.

Contenu : le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant la totalité des pièces demandées en deux (2) copies et un exemplaire sur clé USB.

Visites sur site du futur chantier :

La visite est une étape obligatoire en vue de la présentation d'une offre. Par conséquent, les candidats doivent prendre contact avec l'assistant maîtrise d'ouvrage, ou le cas échéant le Maître d'œuvre pour convenir d'un rendez-vous et faire une visite sur site à partir du 05 janvier 2015.

Liste des documents et informations à fournir en Français ou en Néerlandais:

1. Le présent dossier de participation paraphé et signé.
2. Le formulaire de candidature rempli et signé avec les documents requis (**les bilans comptables et comptes de résultats certifiés doivent être obligatoirement fournis**).
3. Une présentation des références produites ou distribuées.
4. Une présentation des références de l'entreprise lors de marchés similaires au présent marché.
5. En cas d'offre coordonnant d'éventuel(s) sous-traitant(s), l'indication du(des) sous-traitant(s) (dénomination ; qualité, adresse) et les prestations concernées.
6. L'offre de prix.
7. Le planning calendrier prévisionnel des travaux.

L'examen portera, d'une part, sur les qualités des candidats même (points 1 à 5 repris ci-dessus) et d'autre part, sur l'analyse du contenu des offres (points 6 à 7 repris ci-dessus).

Comment seront sélectionnés les candidats?

Critères de sélection des candidats:

Cette partie concerne les informations contenues dans le formulaire de candidature et les documents à joindre. Chaque soumissionnaire peut également inclure tous les documents additionnels qu'il souhaite joindre au dossier.

Dans l'ordre, les critères de sélection seront :

- capacité administrative et viabilité financière ;
- niveau d'expérience ;
- aptitude à s'adapter au besoin d'Handicap International.

Critères d'exclusion :

Règle de nationalité : concerne la nationalité des soumissionnaires. Sont éligibles les soumissionnaires des pays de l'Union Européenne, et des 3 pays signataires de l'Association européenne de libre échange (AELE) et signataires de l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE) (Norvège, Islande, Liechtenstein).

Les candidats ou soumissionnaires ne devront répondre à aucun des cas suivants :

- être en état ou faire l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de redressement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou se trouver dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature prévue dans les législations ou réglementations nationales ;
- faire l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
- avoir commis une faute professionnelle grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier ;
- ne pas avoir rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;

- avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale préjudiciable aux intérêts financiers des Communautés ;
- suite à la procédure de passation d'un autre marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention financée par le budget communautaire, avoir été déclaré en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles.

Les marchés ne sont pas attribués aux candidats ou aux soumissionnaires qui, pendant la procédure de passation de marchés :

- se trouvent en situation de conflit d'intérêt ;
- se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par le présent appel d'offre ou n'ont pas fourni ces renseignements.

En retournant les présentes instructions de participation paraphées et signées, les soumissionnaires affirment qu'ils ne sont pas dans une ou plusieurs des situations mentionnées ci-dessus et consentent à faire parvenir à Handicap International, dans les sept (7) jours calendaires suivant la réception de la requête d'Handicap International, tout document additionnel que Handicap International jugera nécessaire pour assurer ses vérifications.

Comment seront sélectionnées les offres et comment sera attribué le marché ?

L'attribution du marché sera faite sur la base de l'offre présentant le meilleur compromis qualité/prix/délai en fonction des besoins définis dans l'appel d'offres.

Les critères de sélection des offres:

- *Prix total des prestations offertes* (50% de pondération sur la décision – 10 points sur un total de 20 points).

Les prix moyens du marché serviront de base pour évaluer le prix, ceci afin de traiter les offres anormalement basses.

L'offre la moins chère reçoit 10 points. Les autres offres, plus chères, sont affectées d'une note calculée comme suit : $= 20 - 10 \times (\text{le montant de l'offre analysée} / \text{le montant de l'offre la plus basse})$.

- *Valeur technique* : (50% de pondération sur la décision – 10 points sur un total de 20 points).
 1. Etendue et qualités des engagements pris dans le contrat proposé par le candidat (2pts).
 2. Indications sur les moyens humains et matériels prévus affectés à la réalisation des travaux et à l'encadrement du chantier (2pts).
 3. Indication sur la provenance des principales fournitures et fiches techniques correspondantes (2pts).
 4. Planning détaillé des travaux (2pts).
 5. Garanties proposées (2pts).

Pour chaque critère, la note maximale correspond à une proposition apportant une amélioration significative aux conditions initiales prévues dans le dossier de consultation. La note moyenne correspond à une proposition conforme aux conditions initiales prévues dans le dossier de consultation. La note 0 correspond à une insuffisance d'informations ou à une offre non conforme.

Handicap International étant une association à but non-lucratif fonctionnant en grande partie sur appel à la générosité du public, dons qui ont pour vocation de financer des opérations d'aide au développement ou d'aide urgente à travers le monde, nous serons attentifs à la capacité des entreprises répondant à inclure une dimension de mécénat dans leur offre. Ce mécénat pourra se présenter sous la forme d'un don en nature ou d'un don financier.

Handicap International se réserve la possibilité de renoncer à attribuer le marché objet du présent appel d'offres en fonction des circonstances sans avoir à se justifier ni à dédommager en aucune manière les entreprises consultées.

Date :
Nom :

Lieu :
Fonction :

Signature précédée de la mention « lu et approuvée » et cachet de l'entreprise :